

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

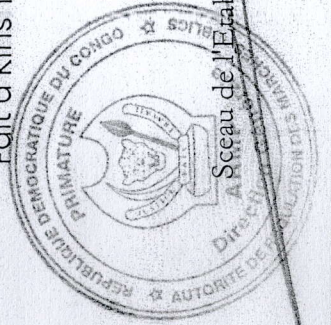
Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 041 / 2026

A SOCIETE ENGINEERING SOLUTION IMPROVEMENT Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la construction d'une clôture avec barrière au dépôt et atelier et équipements agricoles à Kipepa, conclu avec la Dot-Metalkol, pour un montant total hors taxe dollars américains quatre-vingt-deux mille trois cent septante-neuf, nonante-huit centimes (USD 82 379,98) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq cent septante-six, soixante-six centimes (USD 576,66), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinsasa, le 09/02/2026



Directeur Administratif et Financier

Directeur Général

0000041